



# Notre-Dame d'Aquitaine

## Bulletin du Prieuré Sainte-Marie

19, avenue Charles De Gaulle

33520 BRUGES

☎ 05.56.57.93.93 — Courriel : fsspx33@gmail.com

Editorial

Mars à Juin 2013 - n°36

**D**epuis le Concile Vatican II, la langue latine a, de fait, cessé d'être une langue liturgique, remplacée par les langues vernaculaires. Pourtant, dans sa tradition multiséculaire, l'Eglise catholique a toujours affirmé la nécessité impérieuse d'une langue liturgique dans et pour Sa Liturgie. Citons simplement le Concile de Trente : « *Si quelqu'un dit que la Messe ne doit être célébrée qu'en langue vulgaire, qu'il soit anathème.* » (Sess. XXII, can. IX) ; et la proposition de Quesnel condamnée par la Bulle Unigenitus : « *Arracher au simple peuple la consolation de joindre sa voix à celle de toute l'Eglise, c'est un usage contraire à la pratique des Apôtres et à l'intention de Dieu.* » n°86.

Les partisans de la Réforme conciliaire arguent la nécessité d'une plus grande compréhension et participation des fidèles à la Liturgie. Mais alors, si tel est bien le cas impérieux, l'Eglise a-t-elle manqué à ses devoirs envers les fidèles en imposant une langue liturgique au cours des âges passés ?

Ce sont l'origine de cette loi et les motifs de cette exigence multiséculaire de l'Eglise à exclure les langues vulgaires du service divin qui nous permettront de répondre à la question.

Tout d'abord, affirmons la nécessité de conserver un certain mystère dans la Liturgie avec saint Basile qui cite le témoignage de Moïse lui-même, instigateur au nom de Dieu de la Liturgie dans l'Ancien Testament : « *Moïse, dans sa sagesse, savait que les choses familières et faciles à découvrir, sont exposées au mépris, que celles qui sont rares et isolées du contact, excitent comme naturellement l'admiration et le zèle. A son imitation, les Apôtres et les Pères ont établi, dès le commencement, certains rites de l'Eglise, et ont conservé la dignité aux mystères, par le secret et le silence ; car ce qui apportait aux oreilles du vulgaire*

*n'est déjà plus un mystère.* »

Jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle seules les **langues syriaque (hébraïque), grecque et latine** ont été employées au service de l'autel. Certes, elles étaient autrefois parlées couramment dans l'Empire romain, mais très vite, elles ne le furent plus et se figèrent pour devenir langues sacrées. Elles ont été naturellement choisies pour des motifs et des principes que l'Eglise a toujours conservés, même si par la suite elle a modifié quelques usages.

### Langue liturgique

**Mais pourquoi ces trois langues ?** Saint Hilaire de Poitiers peut affirmer : « *C'est principalement dans ces trois langues (hébraïques, grecque et latine) que le mystère de la volonté de Dieu est manifestée ; et le ministère de Pilate fut d'écrire par avance, en ces trois langues, que le Seigneur Jésus-Christ est le Roi des juifs.* »

Dieu a donc conduit la main du gouverneur romain dans le choix des langues qui parurent sur l'inscription du Titulum, et le Saint-Esprit, parlant aux hommes dans les Saintes Ecritures, consacra ces trois langues, les mêmes que le peuple juif, réuni des quatre points cardinaux pour la Fête de Pâques, et les gentils, ont pu lire sur le titre arboré au-dessus de la tête du Rédempteur.

De fait, c'est aussi dans ces trois langues que les saints Evangiles ont été écrits. Saint Mathieu écrivit son Evangile en syriaque qui est l'Hébreux vulgaire de son temps. Les Evangiles de saint Luc et de saint Jean, les Actes et les Epîtres des apôtres sauf peut-être celui de Saint-Paul aux hébreux, aurait été écrit en grec. Le *Liber pontificalis* enseigne positivement, suite au rapport d'Eusèbe et de saint Jérôme, que l'Evangile de saint Marc, écrit sous les yeux de St Pierre qui le confirma, fut écrit dans la langue lati-

ne.

**D'autre part, ce sont dans ces trois langues que les Ecritures ont été très tôt traduites.** Ce n'est que très lentement que d'autres traductions apparurent en Copte, Ethiopien, Araméen, Slavon, pour être lues liturgiquement dans les églises. Les autres langues vulgaires étaient strictement réservées à la lecture privée (et encore souvent l'œuvre des hérétiques). En ces époques de foi, personne ne se plaignait, les fidèles se sanctifiaient sans difficulté.

**Nous pouvons malgré tout distinguer deux sortes de textes liturgiques. Tout d'abord, les textes empruntés à l'Ecriture Sainte dans la Liturgie.** La majesté d'un texte immobile est nécessaire pour maintenir le respect des Livres Saints, même sous forme des fragments qui forment la Liturgie. Les traductions vernaculaires restèrent pour le domaine privé, la lecture solennelle de la Liturgie étant faites dans les trois langues sacrées. **Ce sont même des traditions de l'ancienne Loi :** Peu après le retour de captivité, la langue hébraïque cessa d'être vulgaire et on continua pourtant à l'employer pour lire la Loi ou faire des prières, quoique le peuple ne le comprenait plus et n'usait couramment que du syro-chaldéen. Cette coutume était tellement ancrée dans le Temple, que les juifs d'aujourd'hui y sont encore fidèles.

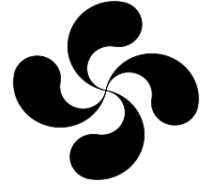
**Ensuite les formules destinées à accompagner la célébration du Saint Sacrifice de la Messe et l'administration des sacrements :** Elles sont dans leur nature plus réservées au prêtre et strictement en latin. Alors, la foi et la charité peut suppléer au manque de connaissance éventuelle : « *Leur oreille entendra, par la bouche du prêtre, les accents d'une langue étrangère, mais leur cœur aura tout compris.* »

(à Suivre)

Abbé Patrick Verdet, Prieur



## Les Saints Anges



Le Padre Pio, ce grand thaumaturge du XX<sup>e</sup> siècle disait, en parlant de notre époque terrible (et il pesait sûrement plus que nous le poids de sa dégradation) : « *Voici l'heure des anges* »<sup>1</sup>. Une des erreurs de nos contemporains réside dans l'indépendance de l'esprit par rapport à Dieu. L'homme veut avoir réponse à tout sans dépendre de Dieu, de la Révélation, de la lumière de la Foi, de la Tradition... c'est le rationalisme. Au paradis terrestre le serpent n'a-t-il pas promis à nos premiers parents, qu'en mangeant du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, ils seraient comme des dieux. Le démon n'a pas changé de technique et continue de tenter les pauvres fils d'Adam et Eve encore aujourd'hui.

Dans ce temps de grande confusion doctrinale, sociale et ecclésiale le remède ne serait-il pas, entre autres, de nous tourner vers les bons anges ? Puisque Dieu nous a adjoint un ange pour nous conduire avec sûreté au ciel, notre devoir est de nous appuyer sur sa présence. Notre dévotion et notre soumission envers les anges est sûrement un des moyens spirituels les plus efficaces pour se préserver de cet esprit naturaliste dont nous respirons l'air vicié, malgré nous.

Notre Créateur a voulu, en vue de notre bien, que notre nature humaine soit faible et donc dépendante de sa Providence bienveillante. Cette reconnaissance de notre totale dépendance est, écrit Monseigneur Lefebvre dans son « *Itinéraire Spirituel* », une conclusion théologique de l'Ordre du monde, une conclusion logique de notre foi. Reconnaître que nous dépendons de la Providence avec ses causes secondes (dont les anges) est pour les catholiques un acte de bonne intelligence, et en même temps, une force spéculative, spirituelle et humaine.

L'erreur de nos contemporains qui veulent connaître les lois de la vie et du monde par leurs propres forces, les conduit à ces abominations actuelles et surtout à cette haine de la vérité, à ce vide spirituel, germe de la culture de mort.

Pour s'imprégner de cette dévotion envers les anges reprenons notre catéchisme<sup>2</sup> :

« Qu'est-ce que les anges ? Les anges sont de purs esprits, qui ne sont pas, comme notre âme, unis à des corps, et que Dieu a créés pour sa Gloire et son Service. » Ces anges, créés par pure bonté de Dieu, ne cessent d'adorer et de glorifier Celui qui est

la seule source de toute vérité et le feu ardent de la charité divine. Voilà ce qui fait leur bonheur intense pour toute l'éternité, c'est la connaissance, l'amour et la possession du Dieu de vérité et de sagesse. Ce bonheur nous est bien incompréhensible, nous pauvres humains prisonniers de notre monde matériel, et il faudra attendre notre récompense éternelle pour goûter cette joie sublime. Les anges gouttent, en permanence, cette suavité ineffable, céleste.



Du fait de notre faiblesse tant dans notre intelligence que dans notre volonté, notre dévotion envers les anges revêt une importance capitale pour notre vie spirituelle. La question qui nous intéresse est évidemment l'œuvre des anges gardiens envers les âmes. La réponse du catéchisme est, comme toujours, lumineuse : « Les bons anges ne s'occupent-ils pas aussi de nous ? » Réponse : « oui, les bons anges, et en particulier les anges gardiens que Dieu a donnés à chacun de nous : 1<sup>o</sup> prient pour nous, 2<sup>o</sup> offrent à Dieu nos prières et nos bonnes actions, 3<sup>o</sup> nous inspirent de bonnes pensées, 4<sup>o</sup> veillent sur nous, 5<sup>o</sup> et nous protègent. »

Concrètement l'ange gardien, que Dieu a placé près de nous, veille, à chaque instant, sur nos pensées, nos actes, notre entourage, et toutes les circonstances qui nous entourent. Il encourage nos efforts, console dans les épreuves, éclaire de sa lumière angélique nos doutes... Combien cet ange qui contemple la beauté de Dieu, désire transmettre les bienfaits tant célestes que temporels, et sait ce qui nous convient pour la gloire de Dieu, puisqu'il est en présence de la Sainte Providence.

Le catéchisme nous apprend qu'il offre à Dieu nos prières, nos intentions, nos souffrances, nos espérances... Il est le fidèle serviteur qui nous relie sans cesse à ce Dieu si bon. Il est évident que cet office angélique trouve sa force dans notre participation consciente de sa mission. Créé avec la faculté du libre arbitre, l'homme obtient d'autant plus de grâces qu'il s'unit à la volonté divine, et notre gloire à sa source dans ce respect du plan de Dieu. S'il n'est pas possible de penser, à chaque instant, d'offrir à Dieu, par l'office des anges, nos peines et nos intentions, essayons au moins, à la messe, de nous unir à la prière du *Supplicium Te rogamus* du prêtre après la consécration.

L'ange gardien, ayant une intelligence angélique, est à même de nous inspirer de saintes pensées sur les temps actuels ; Dieu de toute éternité connaît l'issue de tout, et même de la fin du monde. L'homme cherche à tout savoir sur la crise de l'Église ; il peut surfer sur Internet et lire les derniers "potins" de la Tradition, il peut aussi se tourner vers le messager des nouvelles divines, plus sûres car venant du Maître de l'Église. Résultat : la première attitude trouble l'âme, la seconde conforte dans la paix malgré, pour tous, la tempête ecclésiale.

Enfin l'ange ne nous protège pas seulement des accidents corporels ou matériels, il connaît la malice de l'ange déchu et intervient en permanence dans ce combat. Pourtant le démon se rend maître de nos âmes par faute d'invoquer et de se mettre sous la protection du bon messager divin. Ne minimisons pas cette réalité quand nous voyons nombre de fidèles voire de prêtres piégés par l'ennemi.

« *Voici l'heure des anges* », il ne s'agit pas ici de se réfugier dans une fausse mystique, mais de réaliser le plan de Dieu. Que, conscients de la faiblesse de notre nature humaine et face à ce combat spirituel actuel, nous sachions reconnaître les bienfaits de nos anges gardiens afin qu'ils nous guident sur le bon chemin de la lutte intérieure qui seul conduit à l'éternelle gloire de la Sainte Trinité.

Abbé Hubert Martellière.

<sup>1</sup> Livre de Giovanni Siena : « Padre Pio, Voici l'heure des anges » édition TEQUI

<sup>2</sup> « Le Trésor des Catéchismes Diocésains » p 107, en vente à la procure du prieuré.

# Au détour du Prieuré



Ordinations sacerdotale de M. l'abbé Bertrand Lundi

- **Dimanche 27 janvier 2013** : Ordination sacerdotale de M. l'abbé Bertrand Lundi par Mgr Bernard Fellay à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris. Notre prieur, M. l'abbé Verdet s'y rendit.
- **Dimanche 10 février** : A la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Conseil, M. l'abbé Bertrand Lundi célèbre sa 1<sup>ère</sup> messe et donne ses bénédictions, assisté par M. l'abbé Verdet.
- **Mercredi des Cendres 13 février** : C'est au tour de l'école Saint-Georges d'avoir la 1<sup>ère</sup> messe de M. l'abbé Lundi. M. l'abbé Lundi prêche pour la première fois dans sa paroisse d'origine et encourage les enfants à la pénitence. Il passe ensuite à l'école raconter qu'il a fait son séminaire aux Etats-Unis d'Amérique ainsi que le ministère qui l'attend en Afrique du Sud et au Zimbabwe. Tous ses pays lointains débousolent un peu les enfants ; lorsque l'abbé demande où se trouvent les Etats-Unis, un enfant montre l'Afrique, puis un autre l'Australie ! Enfin un autre corrige en montrant les Etats-Unis. Les français sont décidément toujours aussi fort en géographie...
- **Du 4 au 8 février** : Les abbés Verdet, Demierre et de Lestrange vont à Flavigny pour la session d'histoire prêchée par M. l'abbé Portail.



L'école N.D. de Verdélais  
visite l'abbaye de La Sauve

- **Mardi 26 février** : M. le chanoine Bertrand est enterré dans sa chapelle, à Saint-Hilaire de Villefranche par monsieur l'abbé de Cacqueray. Il a pu continuer à exercer son ministère jusqu'à la fin. L'abbé Verdet lui avait porté l'extrême-onction le vendredi 8 février. Les abbés sont donc sollicités depuis le dimanche 10 février pour desservir la messe du dimanche.
- **Samedi 2 mars** : Les abbés Duverger sont présents à Saintes-Colombe avec leur famille pour célébrer la messe anniversaire pour leur père, René Duverger (†), décédé un an auparavant.
- **Samedi 2 mars, dimanche 3 mars** : Notre pèlerinage de **Notre-Dame de Verdélais** démarre cette fois-ci de Latresne directement avec la messe chantée par M. l'abbé de Lestrange. Le pèlerinage a pour thème saint Joseph. Le sermon est l'occasion de rappeler l'apparition de "**Monsieur Saint Joseph**" à Cotignac et la consécration de la France à l'Epoux de Marie par Louis XIV. Le dimanche est tout comme le samedi une journée ensoleillée. M. l'abbé Hubert Martellière célèbre la grand-messe à Notre-Dame de Verdélais.
- **Samedi 9 mars** : Mgr de Galaretta vient donner les **confirmations à Saint-Macaire**, insistant sur la nécessité de prier saint Joseph pour l'Eglise. Il y eut 53 confirmants : 23 de Saint-Macaire, 13 de Bordeaux et 17 du Périgord.
- **Samedi 16 mars** : Journée de jardinage au prieuré. De nombreuses personnes se groupent toute la journée. Toutes les feuilles mortes du prieuré sont ramassées. Un peu d'élagage ne fait jamais de mal non plus. A midi, c'est en- *Suite page 4*

## CARNET PAROISSIAL

### A BORDEAUX :

#### Baptême :

Yves Millet, le 9 février 2013

Samuel Spindler, le 6 avril 2013

#### Funérailles :

Marie-Thérèse Rabany, le 3 janvier 2013

Charles Rambaud, 10 janvier 2013

Joseph Mezamat de Lisle, 14 février 2013

### A VERAC :

**Baptême** : Camille Van Rooijen, le 29 avril 2013

**Funérailles** : Jean Prévot, le 9 janvier 2013

### A SAINTES :

**Funérailles** : Yves Nicolas, le 9 mars 2013

### A SAINT-MACAIRE :

#### Baptêmes :

Arnaud Déjean, le 12 janvier 2013

Inès de Coincy, le 26 janvier 2013

# Dates à retenir

- **Samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 mai 2013** : Pèlerinage national de Chartres au Sacré-Cœur de Montmartre.
- **Dimanche 26 mai 2013** : Communions solennelles.
- **Dimanche 2 juin 2013** : 1<sup>ères</sup> Communions.
- **Samedi 8 juin & Dimanche 9 juin 2013** : Fête de l'école et kermesse du prieuré.
- **Jeudi 27 juin 2013** : 25 ans des sacres à Ecône.
- **Vendredi 28 juin** : Ordinations à Ecône.
- **Dimanche 14 juillet 2013** : 1<sup>ère</sup> messe de M. l'abbé Denis Quigley.
- **Dimanche 28 juillet 2013** : Jubilé des 25 ans de sacerdoce de M. l'abbé Pierre Barrère.
- **Dimanche 22 septembre** : Pèlerinage à l'Île Madame.



**Un des paons qui ont obtenu l'admiration des élèves de l'école Saint-Georges**

apostolat missionnaire auprès de fidèles très esseulés.

- **Du 24 au 31 mars** : M. l'abbé Emeric Baudot, économiste général de la Fraternité, fait l'honneur de sa visite aux Dominicaines de Saint-Macaire. Il prêche la retraite et remplit les fonctions de la Semaine Sainte.
- **Samedi 20 avril** : Une **récollecion** est prêchée par le R.P. Marziac. De 10h à 18h, une quarantaine de personnes viennent au prieuré se "convertir" ou "reconvertir"... Que de grâces tombent lors de ces moments de récollecion et surtout si on pousse jusqu'à faire une retraite ; de Saint-Ignace, bien entendu ! Le lendemain, le Père Marziac prêche aux messes de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.
- **Mardi 23 avril** : C'est la grande **fête de Saint-Georges**. Notre école va visiter la ferme exotique de Cadaujac : dromadaires, chameaux, daims, paons, perruches, chevaux, singes, coqs, lamas... Rien n'arrête ses animaux ; un cochon et un âne sont même venus prendre le pique-nique avec nous. Mais l'âne arracha un sandwich au jambon des mains d'un petit maternelle tout en pleurs ! Les enfants ont pu voir un clown, donner le biberon aux chevreaux... étaient présents abbés, soeurs, institutrices et mamans.



**Vœux du Frère Grégoire Graff**

*(Suite de la page 3)*

core une fois de bonnes grillades qui réunissent prêtres et fidèles dans la convivialité.

- **Mardi 19 mars** : **Consécration de la Fraternité Saint-Pie X à Saint Joseph**. A 18h30, à Notre-Dame du Bon-Conseil, la messe est célébrée solennellement par le prieur, Monsieur l'abbé Verdet, assisté des abbés Demierre et de Lestrangé. Le prieuré est consacré à saint Joseph. Plus tôt, dans l'après-midi, l'école Saint-Georges s'était consacrée à saint Joseph.
- **Ce même jour**, Frère Grégoire (Rémi Graff) prononce ses 1<sup>ers</sup> vœux à N.D. de Bellaigue chez les Bénédictins, en même temps que frère Gabriel, Pierre-André Roy. Merci de vos prières pour lui. Il ne nous oublie pas dans ses religieuses prières.
- **Du jeudi 21 mars au samedi 13 avril** : M. l'abbé Verdet s'en vole vers les trois Iles de l'Océan indien desservies 6 fois par an par la Fraternité. S'il fait plus chaud qu'en France, le temps n'est malgré tout pas au beau fixe. Cependant un bel



**La tétée des chevreaux par les élèves de l'école Saint-Georges**

# VATICAN II

## Autorité du Concile Vatican II et Infaillibilité

### L'INTENTION

La parole d'un homme revêtu de quelque autorité peut avoir une valeur bien différente, selon l'intention qui le dirige au départ.

Ainsi, un président pourra adresser un discours officiel à tous les citoyens de son pays, longuement préparé. Les paroles de ce discours seront tenues pour capitales et engageant cet homme dans sa fonction de président. A une autre occasion, ce même président, parce qu'il est médecin de profession, pourrait s'adresser aux représentants éminents de la médecine de son pays et leur donner des conseils pour leur profession. Ce discours n'aura pas la même valeur que le précédent, il n'aura pas la même autorité. Enfin, il peut aussi écrire un livre, en tant qu'auteur privé. Ce livre revêtira alors une valeur encore bien différente...

Dans l'Eglise, le pape, Docteur de l'Eglise universelle, peut enseigner à des degrés d'autorité très divers. Il peut définir une vérité de foi "ex cathedra"<sup>1</sup> qui engagera l'Eglise jusqu'à la fin des Temps. Il peut écrire une encyclique pour l'Eglise universelle qui engagera tous les catholiques. En tant qu'évêque de Rome, il peut aussi n'enseigner que les catholiques de son diocèse de Rome. Il peut aussi faire un sermon lors d'une messe dominicale. Il peut également écrire un livre en tant que théologien privé. Nous voyons ainsi que les valeurs respectives de ces différents enseignements seront fort diverses...

Connaître la valeur magistérielle (= valeur d'enseignement) d'un enseignement du pape revient à se demander quelle est son intention. Non pas son intention purement intérieure, qui ne regarde que Dieu et lui-même, mais l'intention exprimée extérieurement par le pape lui-même. Non pas ce qu'il en dira dans 30 ans ou ce que d'autres diront de lui, mais l'intention qu'il a exprimée au moment de l'acte qu'il a posé. Ainsi, le pape pourra déclarer lui-même qu'il s'adresse aux évêques et catholiques du monde entier, ou bien seulement aux pèlerins belges venus visiter la ville de Rome, ou bien

que dans son livre, il parle en théologien privé. Si le pape n'annonce pas clairement cette intention, le théologien catholique se fera un devoir de la découvrir ; cela, grâce aux circonstances, le lieu, le temps, la manière...

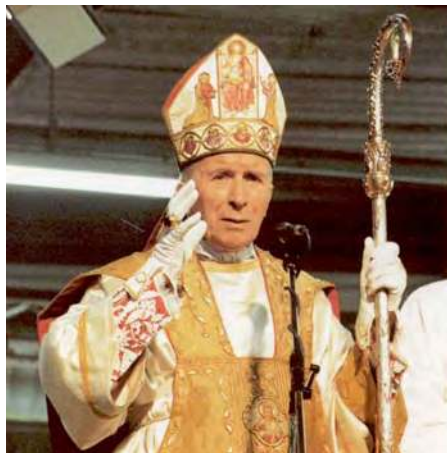
### L'INFAILLIBILITE

Dans un catéchisme français, nous lisons :

*« L'autorité du concile général, après que ses définitions ou ses décisions ont été confirmées par le Pape, est absolue et universelle en fait de Doctrine, de Mœurs et de Discipline ecclésiastique. »*

*Un concile général peut-il se tromper dans ses décisions ?*

*Non, un Concile général est infaillible, parce qu'il représente l'Eglise universelle qui est toujours conduite par le Saint-Esprit. »<sup>2</sup>*



Monseigneur Marcel Lefebvre

Cela semble pencher très fort en faveur de l'autorité du concile Vatican II et de son infaillibilité.

Aussi, **certains** diront, le concile a raison, nous n'avons pas le droit d'en douter. Nous sommes donc devenus les frères des protestants, des musulmans et des bouddhistes, ...

**D'autres**, au contraire diront : étant donné les erreurs du concile, ce concile ne pouvait pas être général, sinon il ne comporterait pas d'erreur. Ainsi, le dit "Paul VI" n'était pas pape, et de même pour ses successeurs, ...

**Au vu de la sagesse chrétienne**, nous devons prendre une autre position qui pourrait s'exprimer ainsi : le Concile Vatican II est un concile œcuménique<sup>3</sup>, légitimement convoqué par l'Eglise. **Mais il**

**n'a pas la même valeur magistérielle, la même valeur d'autorité que les vingt conciles œcuméniques précédents.** Et cela en raison de l'intention de ceux qui l'ont fait : les papes Jean XXIII et Paul VI, les membres du concile.

le catéchisme précédemment cité indiquait l'autorité des Conciles généraux, lorsqu'ils ont eu l'intention d'être des conciles dogmatiques définissant les vérités et condamnant les erreurs, comme les furent les vingt premiers conciles œcuméniques.

Cependant, même si le concile n'est pas infaillible – nous le montrerons ci-dessous - on serait tenté de dire que son autorité est si forte qu'il n'est pas envisageable d'émettre un doute sur son enseignement ; ce serait un péché de présomption.

En réalité, l'autorité du concile dépend en tout premier lieu de son intention, comme je l'ai dit. C'est là le nœud du problème. Si les évêques se réunissent autour du pape pour définir solennellement des vérités de foi, leur autorité ira jusqu'à l'infaillibilité. Si les évêques se réunissent autour du pape tous ensemble, mais qu'il n'ont l'intention que de faire un sermon pour les fidèles catholiques, ou bien une allocution aux hommes même non-baptisés, l'autorité sera bien moindre...

Or, nous avons expliqué dans un précédent article<sup>4</sup>, l'intention qu'avaient eue les papes Jean XXIII et Paul VI lors du dernier concile général de s'adresser, non plus à l'Eglise catholique, mais à tous les hommes indistinctement. On peut alors se demander, s'ils ont l'intention de parler véritablement en tant que **Pasteur et Docteur de tous les chrétiens**, ou bien d'une autre manière ...

### INTENTION du CONCILE

Dans le discours d'ouverture, le Souverain Pontife Jean XXIII fait un éloge de la vérité, on ne peut plus grandiose. Il déclare que le concile ne doit pas définir de nouvelles vérités, car celles-ci sont déjà connues de tous d'après lui : « *Nous n'avons pas comme premier but de discuter des fondamentaux de la doctrine de l'Eglise, et donc de répéter plus abondamment ce que les Pères et les théolo-*

(Suite Page 6)

giens anciens et modernes ont déjà dit. Cette doctrine, Nous le pensons, vous ne l'ignorez pas et elle est gravée dans vos esprits. »<sup>5</sup>

Il continue à évoquer le but du concile :

« Ce qui est nécessaire aujourd'hui, c'est l'adhésion de tous, dans un amour renouvelé, dans la paix et la sérénité, à toute la doctrine chrétienne dans sa plénitude, transmise avec cette précision de termes et de concepts qui a fait la gloire particulièrement du Concile de Trente et du premier Concile du Vatican. »<sup>6</sup>

Il faut donc l'adhésion de tous à la vérité clairement définie de l'Église. Cependant, on ne définira pas, puisque cela a déjà été fait dans les précédents conciles.

Il faut promouvoir la vérité d'une autre manière, sans condamner les erreurs :

« L'Église n'a jamais cessé de s'opposer à ces erreurs. Elle les a même souvent condamnées, et très sévèrement. Mais aujourd'hui, l'Épouse du Christ préfère recourir au remède de la miséricorde, plutôt que de brandir les armes de la sévérité. Elle estime que, plutôt que de condamner, elle répond mieux aux besoins de notre époque en mettant davantage en valeur les richesses de sa doctrine. »<sup>7</sup>

Cependant, dès le début du concile, les schémas préparés avant le concile sont rejetés en faveur d'autres, entièrement nouveaux... N'y a-t-il pas là un changement d'intention ?

Paul VI, qui reprendra le concile en 1963, lui donnera à nouveau une orientation encore plus éloignée de celle qui était prévue au départ, entièrement humanis-

Monseigneur Bernard Fellay



te, malgré une tentative d'orienter cette humanisme vers Dieu :

« La religion du Dieu qui s'est fait homme s'est rencontrée avec la religion (car c'en est une) de l'homme qui se fait Dieu.

Qu'est-il arrivé ? Un choc, une lutte, un anathème ? Cela pouvait arriver ; mais cela n'a pas eu lieu. La vieille histoire du bon Samaritain a été le modèle et la règle de la spiritualité du Concile. Une sympathie sans bornes pour les hommes l'a envahi tout entier.

Reconnaissez-lui au moins ce mérite, vous, humanistes modernes et sachez reconnaître notre nouvel humanisme : nous aussi, nous plus que quiconque, nous avons le culte de l'homme.

... Toute cette richesse doctrinale ne vise qu'à une chose : servir l'homme.

... L'Église s'est pour ainsi dire proclamée la servante de l'humanité

... Tout ce que Nous pourrions encore dire sur la valeur humaine du Concile, a-t-il peut-être fait dévier la pensée de l'Église en Concile vers les positions anthropocentriques prises par la culture moderne ? Non, l'Église n'a pas dévié, mais elle s'est tournée vers l'homme.

... L'Église se penche sur l'homme et sur la terre, mais c'est vers le royaume de Dieu que son élan la porte.

... La mentalité moderne, habituée à juger toutes choses d'après leur valeur, c'est-à-dire leur utilité, voudra bien admettre que la valeur du Concile est grande au moins pour ce motif : tout y a été orienté à l'utilité de l'homme. »<sup>8</sup>

**Après le Concile, Mgr Felici** ajouta une précision en 1967 sur l'autorité de celui-ci. Il appartient au « Magistère suprême de l'Église ». Les fidèles devront par rapport aux textes « les recevoir et les entendre selon l'esprit du Concile lui-même qui ressort soit de la matière traitée, soit de la manière dont il s'exprime, selon les normes de l'interprétation théologique ».

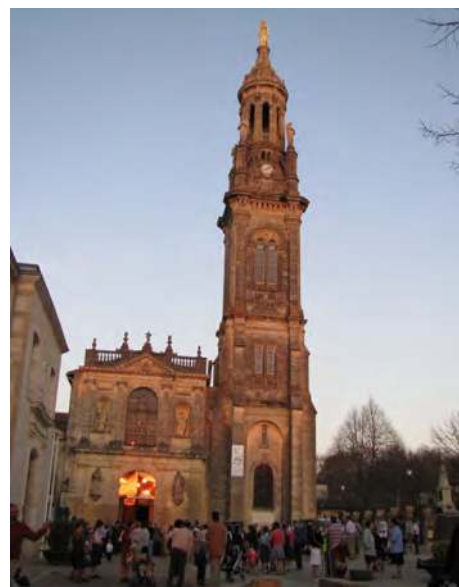
Le problème est là :

- 1 - Les normes d'interprétation théologique ne sont pas à la portée du moindre fidèle.
- 2 - Peut-être aucun membre du Concile ne serait capable de définir ce qu'est le « Magistère suprême de l'Église ».

En effet, le concile est flou, mais ce qui est certain, c'est qu'il a eu l'intention claire de ne pas définir clairement.

Mgr Gherardini parle même de la « tyrannie du relatif ».

Le même, au service du Saint-Siège de-



Basilique Notre-Dame de Verdelsais

puis 1960, explique dans son livre, "Vatican II, un débat à ouvrir" :

« Pas une seule définition dogmatique n'est entrée dans les buts de Lumen Gentium ou des autres documents de Vatican II. Lequel (il convient de ne pas l'oublier) n'aurait même pas pu proposer une telle définition dogmatique, ayant précisément refusé de suivre la ligne tracée par les autres conciles. Comme on le sait, la démarche conciliaire s'était toujours caractérisée par des chapitres et des canons, ces derniers étant formulés en fonction des erreurs à condamner, afin que resplendisse d'une clarté persuasive la doctrine contraire, infaillible et irréformable, contenus dans les chapitres. Dans certains cas, par le langage technique « definimus, damnamus », les précédents conciles avaient nettement indiqué leur volonté définitoire au cours de ces mêmes chapitres.

Tout ceci est absent, en revanche, de Vatican II. »<sup>9</sup>

Vatican II s'est voulu un concile pastoral et non dogmatique comme les précédents conciles. Le concile Vatican II a donc eu l'intention d'utiliser un nouveau mode magistériel « Magistère solennel » ou « Magistère suprême », mais sans le définir. Car définir ne correspond plus à la mentalité moderne, et le concile a voulu s'aligner sur cette mentalité moderne...

Après cela, que dire de l'intention du Concile et de la valeur magistérielle (valeur d'autorité) de ces textes ?

**Je l'ai dit et je le répète, ce qui est clair, c'est que le Concile a délibérément vou-**

(Suite page 7)

lu être flou. Et ceci, dans le but de faire passer dans les mentalités un nouvel esprit, l' « esprit du Concile ». Et cet esprit, il nous faut le rejeter, car il est en rupture avec la Tradition de l'Eglise catholique.

#### LE CONCILE N'EST PAS INFAILLIBLE

Après cela, dire que le concile Vatican II n'est pas infaillible est une lapalissade. En effet, dans les conditions d'infaillibilité proclamées solennellement par le Concile Vatican I, la volonté de définir est requise :

« Lorsque le Pontife romain parle "ex cathedra", c'est-à-dire, lorsque, remplissant sa charge de Pasteur et Docteur de tous les chrétiens, il définit, en vertu de sa suprême autorité apostolique, qu'une doctrine en matière de foi ou de morale doit être tenue par toute l'Eglise, il jouit, en vertu de l'assistance divine qui lui a été promise en la personne de saint Pierre, de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que soit pourvue son Eglise lorsqu'elle définit la doctrine sur la foi ou la morale ; par conséquent, ces définitions du Pontife romain sont irréfutables par elles-mêmes et non en vertu du consentement de l'Eglise.

Si quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, avait la présomption de contredire notre définition : qu'il soit anathème. »

Voilà un langage clair.

Ainsi, le concile Vatican II s'est toujours

voulu un Concile pastoral. Les autres conciles étaient dogmatiques, définissant les vérités et condamnant les erreurs. Vatican II a voulu porter un message au monde moderne, que tous puissent accepter, même ceux qui sont dans l'erreur. Mais il n'a pas voulu définir la vérité. Par conséquent, il ne peut pas être infaillible. Et cela, personne ne peut le changer ; un acteur même du concile ne peut pas aujourd'hui changer l'intention qui était celle du Concile en 1965.

#### CONCLUSION

Comme je vous le disais au début, il ne suffit pas de se réunir en Concile, pape et évêque, il ne suffit pas de se mettre en mitre et en chape, il faut avoir l'intention d'user de son autorité magistérielles, et non d'user d'un nouveau mode d'autorité. Le concile Vatican I l'enseignait si clairement :

« Le Saint-Esprit n'a pas été promis aux successeurs de Pierre pour qu'ils fassent connaître sous sa révélation une nouvelle doctrine, mais pour qu'avec son assistance ils gardent saintement et exposent fidèlement la Révélation transmise par les apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi. »<sup>10</sup>

Pendant quarante ans - comme quarante ans dans le désert - Mgr Lefebvre et la Fraternité Saint-Pie X ont soumis aux autorités romaines les points qui posent problème aux catholiques dans le Concile Vatican II et ont demandé des éclair-

cissements quant aux points de foi et quant à l'autorité magistérielles du concile des années 60. Ils n'ont souvent reçu comme réponse que : « Vous devez obéir, vous devez accepter le Concile » ou bien, notamment avec Benoît XVI, « Il faut interpréter le Concile à la lumière de La Tradition et des précédents Conciles de l'Eglise », mais toujours sans les éclaircissements et précisions voulus...

Alors, disait Mgr Lefebvre, nous sommes dans un cas de doute sur l'enseignement du Concile et sur la question du Magistère. Et dans ce cas, les principes de l'Eglise veulent qu'on s'en tienne aussi fidèlement que possible à l'enseignement et à la pratique de l'Eglise de toujours.

Abbé Antoine de Lestrangle.

#### Notes :

- 1 - Définir « ex cathedra » = par l'autorité de la chaire de Pierre, de manière solennelle infaillible.
- 2 - Le trésor des Catéchismes diocésains, Jean-Pierre Putois t.1 p.213
- 3 - Un Concile général ou œcuménique est un Concile visant à rassembler les évêques des différentes parties du monde sous l'autorité du pape. Il représente par conséquent l'Eglise universelle et non une église particulière.
- 4 - cf. Bulletin NDA 35, Janvier-Février 2013.
- 5 - Jean XXIII, Discours d'ouverture du concile Vatican II, 11 octobre 1962.
- 6 - idem.
- 7 - idem.
- 8 - Paul VI, Discours de clôture du concile Vatican II, 8 décembre 1965.
- 9 - Mgr Gherardini, Un débat à ouvrir.
- 10 - Vatican I, DzS 3070.

## Notre-Dame du Bon-Conseil, fêtée le 26 avril

Cette fresque représente Marie portant dans ses bras l'Enfant-Jésus qui, de son bras droit, lui étreint le cou et, de sa main gauche, tient le liseré doré de son corsage : l'attitude du Fils de Dieu fait homme nous montre ici l'exemple de l'affection profonde et de l'abandon confiant que nous devons éprouver envers cette Mère qui est aussi la nôtre.

Une sorte d'auréole évoquant un arc-en-ciel symbolise la paix entre le ciel et la terre.

Un nimbe cerclé d'or autour des têtes des deux personnes représente leur sainteté.

L'unique manteau, abritant la Mère et l'Enfant, est le signe de leur union étroite pour mieux dispenser les grâces ; la couleur verte du revers est un gage d'espérance.



Sa mère, vêtue d'une robe bleue qui est l'apanage de la maternité, incline la tête vers lui pour placer sa joue contre son visage, en un geste attendrissant d'amour ineffable que vient souligner son doux regard tourné vers lui ; elle semble vigilante à écouter sa moindre parole, comme si elle voulait bénéficier de ses « bons conseils » pour nous les transmettre, conseils symbolisés par le visage plutôt vieillot de l'enfant qui évoque la sagesse de l'âge mûr.

Si l'Enfant est tourné vers sa mère, son œil droit, légèrement dévié de sa trajectoire, est attentif aux fidèles qui viennent s'agenouiller devant eux. Le rou-

ge de sa tunique préfigure le manteau pourpre dont le revêtiront les soldats de Pilate et le sang qu'il versera pour la redemption du monde.

# LES CHAPELLES

## NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

Bordeaux, rue de Lisleferme, 62.

### Dimanche :

- 08h30 : Messe basse, puis chapelet.
- 10h00 : Messe chantée
- 18h30 : Messe basse

### Semaine :

- **Permanence et confessions** à partir de 17h30.  
Lundi : ab. de Lestrangle | Mardi : ab. Putois  
Mercredi : ab. Martellière | Jeudi : ab. Verdet  
Vendredi : ab. Demierre | Samedi : ab. Verdet
- **Chapelets** à 18h00 - Messe basse à 18h30,  
et jeudi à 8h30 : **Messe de l'école.**  
(Vacances scolaires de l'Ecole Saint-Georges : se renseigner)
- **Mardi (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>)** : 19h30, cours de doctrine :  
Commentaire de la Sainte Ecriture par M. l'abbé Putois.
- **Mercredi** : **Catéchisme** de 14h30 à 16h00 au Prieuré.  
Pour les 14-18 ans : 18h30 à NDBC.
- **Mercredi - Etudiants** : 18h30, Messe des jeunes ; et à 19h30,  
tous les 15 jours, conférences (abbé Martellière).
- **Jeudi (1 par mois)** : Cercles des Foyers chrétiens.  
Contact : M. M<sup>me</sup> Malherbe : 05.56.02.01.24.
- **1<sup>ers</sup> vendredi et samedi du mois** : Messe chantée (adoration  
le vendredi jusqu'à 22h00).
  - **Enfants de chœur** : *Abbé de Lestrangle*
  - **Schola** : *Xavier Bontemps* : 06.28.20.07.29
  - **Orgue** : M. de Lastours : 05.56.67.51.22
  - **Sacristains** : *M. Ville* : 05.56.45.98.50
  - **Ménage** : *Anne-Sophie Graff*, 06.01.59.04.36
  - **Flours** : *M<sup>lles</sup> Galvan et Vignaud* : 05.56.52.22.38
  - **Procure** : *Mme Delplace & Sabine Lesgourgues*, 06.81.34.60.70

## CHAPELLE N.D. DE LA MONGIE - VÉRAC

Dimanches : confessions : 9h15 - Messe : 10h00  
1<sup>ers</sup> vendredi du mois : Messe à 18h30 - 1<sup>er</sup> samedi : 11h00  
**Desservant habituel : abbé de Lestrangle.**

## EGLISE SAINTE-COLOMBE - SAINTES

Rue Urbain Loyer, 3.

Dimanches : Confessions, 10h30 - Messe chantée : 11h00  
1<sup>er</sup> vendredi et 1<sup>er</sup> samedi du mois : 18h, chapelet,  
18h30, Messe, puis adoration du T.S.S.  
**Desservant habituel : abbé J.P. Putois.**

## COURS N.D. DU ROSAIRE - ST MACAIRE

Les Cordeliers - Dimanche : 9h00 (et 11h00, se renseigner)  
**Aumônerie** : ☎ 05.56.63.22.41

## CHAPELLE NOTRE-DAME DES PRÉS

Casteljaloux, Leyritz-Moncassin, Moncassin.  
1<sup>er</sup> & 3<sup>e</sup> dimanches du mois : 11h00 : Messe.

# ŒUVRES LOCALES

## ECOLE SAINT-GEORGES

23, B<sup>d</sup> Pierre 1<sup>er</sup>, 33110 Le Bouscat  
Tél. : 05.56.08.86.37

- ◆ *Directeur* : *Abbé Michael Demierre.*
- ◆ *Aumônier* : *Abbé Antoine de Lestrangle.*
- ◆ *Atelier Saint-Georges* : *Agnes Rémy* 06.60.04.68.78

## CROISADE EUCHARISTIQUE

Réunion un samedi par mois selon le programme donné, de  
15h00 à 17h00. *Sœurs au Prieuré* : 05.56.57.56.85

## FOYERS ADORATEURS

- ◆ *Contact* : *M. Ville* : 05.56.45.98.50

## MILICE DE MARIE

- ◆ *Abbé Michael Demierre, aumônier*
- ◆ *Christophe Dedenis, chef d'équipe* : 06.63.58.04.16

## MOUVEMENT DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE DE FRANCE

- ◆ *Contact* : *Timothée* 07.87.23.32.40

## SECTION DES ANCIENS RETRAITANTS

Réservé aux messieurs. Réunion le 1<sup>er</sup> **lundi** du mois  
à N.D. du Bon Conseil (19h30)  
Contacter M<sup>e</sup> Pierre Andreau : 06.72.10.97.66  
**Aumônier** : abbé J.P. Putois : 06.60.06.25.56

## FÉDÉRATION DES SCOUTS ET GUIDES GODEFROY DE BOUILLON - SCOUTS MARINS

*Chef de groupe* : *M. Jean-Baptiste Rémy* : 06.76.07.44.66  
*Aumônier* : *M. l'abbé Verdet.*

**Troupe Saint-Gildas** - Scouts : 12-18 ans.  
◆ *Xavier Poinsinet de Sivry* : 06.16.45.32.36  
**Patrouille Saint-Michel** - Guides : 12-18 ans.  
**Meute Saint-François** - Louveteaux : 7-12 ans  
◆ *Laure de Lapasse* : 06.28.29.08.07

## GROUPE HENRI DUVERGIER DE LA ROCHEJACQUELEIN (GHR)

*Chef de groupe* : *M<sup>e</sup> Latour.*  
*Aumôniers* : *M. les abbés Verdet et Demierre.*  
Le GHR est composé de 6 unités : la Clairière S<sup>c</sup> Rose de Lima,  
la Meute St Dominique Savio, la Compagnie S<sup>c</sup> Jeanne d'Arc, la  
Troupe Henri de la Rochejacquelein (THR), le feu Ste Jeanne de  
Lestonnac et le Clan Saint-Benoît.  
◆ *Contact* *Jean-François Barrère* : 05.56.30.78.68

## PRIEURÉ SAINTE-MARIE

19, avenue Charles De Gaulle, 33520 Bruges - Tél. : 05.56.57.93.93 - Fax : 05.56.57.50.96 - *Sœurs* : 05.56.57.56.85.  
En semaine (hors période scolaire) : 6h30 : Prime - 12h15 : Sexte - 18h45 : Chapelet, (Jeudi, Salut du T.S.S à 18h45)  
20h45 : Complies - Horaires de Messe : se renseigner.

**Rencontre et direction spirituelle sur rendez-vous au Prieuré ou à N.D. du Bon Conseil.**

Prix de revient :

1 €